

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

LA FÊTE DE NICOLET.

DISCOURS.

Voici les discours prononcés à la fête de Nicolet, dont nous avons donné un compte-rendu sur notre dernier numéro : ils sont empruntés à la *Minuterie*.

DISCOURS DE MGR OROCK.

Messieurs, Messieurs, et mes enfants, Mon âge et mes infirmités ne me permettent plus guère de parler en public. Cependant, dans une circonstance aussi solennelle, il est bien difficile pour l'évêque de ne pas dire quelques mots. Je le ferais d'autant plus volontiers, car, en ce jour, dans la personne de M. le Supérieur actuel de ce Séminaire, leur légitime successeur, le tribut de notre respect et de notre reconnaissance ; je dois ici cette justice aux premiers directeurs et professeurs de cette maison, notamment à M. J. B. Ronpe, prêtre de St. Salpice, et M. J. O. Leprohon, que plusieurs de vous ont connus, que leurs travaux, leurs lumières, leur charité et leur dévouement ont servi non-seulement à consolider cet établissement, mais encore à le développer et à amener les heureux fruits que nous voyons, qu'ils ont transmis à leurs successeurs le feu sacré qui les animait pour l'éducation de la jeunesse, et que cette flamme constamment nourrie, constamment accrue, s'est communiquée de génération en génération jusqu'à la présente qui, nous le voyons, n'en brûle que plus ardemment pour le plus grand bien de la société.

Outre l'intention de payer un tribut de reconnaissance au séminaire, à vos directeurs et professeurs, vous avez à peu près tous un autre motif très-légitime dans votre visite : celui de rencontrer d'anciens compagnons de classe ou d'étude qui sont, pour ainsi dire, de vrais frères. Pour cette satisfaction, elle n'est tout-à-fait refusée, et on n'y peut suppléer. J'ai beau jeter les yeux autour de moi, je n'aperçois aucun de mes anciens camarades. Que sont-ils donc devenus ? Hélas ! ils sont tous disparus. La mort les a moissonnés pour une vie meilleure, il faut l'espérer. Je ne m'arrêterai pas à les pleurer, puisque je dois bientôt les rejoindre ; mais je le vois en ce moment plus sensiblement que jamais, la figure de ce monde passe vite ; me voici comme un vieil arbre, au milieu de la plaine, penché sur sa base et prêt à tomber.

Cependant je bénis le ciel d'avoir vu ce jour, car j'ai sous les yeux un spectacle qui aurait excessivement réjoui mes confrères, s'ils en avaient été comme moi les heureux témoins. Qui leur aurait dit, alors que nous n'étions qu'une poignée d'enfants assis sur les bancs d'une pauvre école, qu'un semblable concours aurait lieu en 1866, dans ce vaste monument consacré à la religion et aux beaux arts, ils auraient été stupéfaits, et ne l'auraient point cru. Grâce à Dieu, c'est une réalité que je contemple pour ma consolation. Oui, je vois présentement les fruits de l'arbre planté autrefois en ma présence et arrosé de tant de sueurs. Il était petit alors comme l'arbre de l'évangile, il couvrait à peine quelques pieds de terre, il étend maintenant ses branches et ses rameaux chargés de fruits sur tout le pays. Ces fruits sont riches et variés. Je vois des évêques, au nombre desquels je n'ose me compter, d'honorables juges, des députés, des magistrats, des médecins, des avocats, des notaires, des marchands, des agriculteurs, des militaires et d'autres bons citoyens de tous les rangs et de toutes les classes de la société. Tels sont les fruits que nous avons sous les yeux. Et que d'autres encore sont tombés murs ou ont été cueillis au rameau par la main du bon Père de famille. Puisque l'on doit juger de l'arbre par ses fruits, il n'est pas difficile maintenant de connaître celui-ci et de dire quelle est sa sève et sa vigueur. Pourvu qu'on espère de plus beaux résultats ! Oh ! si les fondateurs et les bienfaiteurs de ce séminaire pouvaient les apercevoir de leur couche funéraire, je le sens, ils tressailleraient d'allégresse dans la poussière de leurs tombeaux.

Je ne terminerai pas sans vous féliciter, M. le Supérieur, du plus profond de mon cœur, sur votre attachement à nos communautés religieuses. L'acte solennel et catholique que vous venez d'accomplir sera une de mes plus douces consolations dans la pénible carrière épiscopale. Il soulage et fortifie l'âme dans les jours mauvais que nous traversons. Comment ne pas bien augurer d'une famille dont les fils sont sensibles et reconnaissants ? Comment aussi ne pas bien augurer d'un pays dont les enfants sont si attachés aux institutions qui les ont formés ? Nos institutions, vous le comprenez, nous le savons, mais néanmoins nous le répéterons pour la satisfaction de notre cœur, nos institutions religieuses sont les artères par où l'Eglise catholique communique le sang et la vie à tout notre corps social, ce sont les fontaines salutaires d'où jaillissent sans in-

termittence les eaux rafraîchissantes de la piété chrétienne, ce sont les foyers brillants d'où s'échappent en mille éclats sur toute la surface du pays les rayons purs et régénérateurs de la vérité. Ce sont elles, nos institutions, qui sous la main puissante de la religion, ont fait notre patrie ce qu'elle est. Tant que nous y serons aussi fortement attachés, nous n'avons rien à craindre pour notre nationalité canadienne. Si nous recevons quelques blessures, l'Esprit Saint, esprit essentiellement vivificateur et réparateur, qui anime le cœur de toute société catholique, se communiquant par ces solides artères aux parties blessées, les cicatrises infailliblement, en éloignant l'action du mal par de généreuses pulsations. Tout notre malheur serait de blesser ces institutions elles-mêmes, d'ouvrir ces artères, d'éteindre ces foyers, de fermer ces fontaines bienfaisantes.

Dans des pays autrefois catholiques on a osé se porter à ces excès, et aujourd'hui la société y git pâle, consternée et défaillante ; le trouble et la perturbation sont dans toute l'organisation sociale : bien funestes, mais infaillibles conséquences. Au reste, quel plaisir peut-il y avoir pour des enfants de déchirer le sein de leur bienfaisante mère, d'une *Alma Mater* ? Nous ne comprenons pas qu'il puisse entrer dans leur âme d'autres sentiments que ceux du remords et de la honte, sinon celui de l'endurcissement ou de la perte de toute sensibilité du cœur. N'est-il pas mille fois plus agréable et plus doux de se réunir dans son sein comme des frères, ainsi que nous le faisons aujourd'hui ? Oui, nous le sentons particulièrement en ce moment, le bonheur est dans l'union et l'amour des frères, et la pratique de la piété filiale ; et nous pouvons à bon droit dans une conviction profonde, nous écrier avec le prophète royal : *Ecco quid bonum et quid jucundum habitare frater in unum*. Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble, et surtout, ajoutons-nous, quand c'est sous le toit maternel.

Avant de terminer, j'ai une demande à vous faire qui est sans doute déjà toute accordée, c'est aux gens du monde, aux pères de famille, pour leurs amis et leurs enfants, et aux prêtres pour leurs ouailles, de leur communiquer l'attachement inébranlable dont ils sont animés pour nos maisons religieuses ; enfin, c'est de conserver ce dont nous avons l'espérance et en quelque sorte le garant dans cette éclatante manifestation, c'est de conserver, disons-nous, toujours aussi vivants et aussi purs, les mêmes sentiments dans nos cœurs. Par là nous pourrions obtenir de continuer l'aimable fête d'aujourd'hui dans un lieu où rien n'est fugitif comme ici-bas. Cette fête est extrêmement belle, mais excessivement courte et d'autant plus courte qu'elle est plus magnifique ; mais là, la foi et l'amour nous réuniront dans un banquet permanent où nous n'aurons plus comme en ce jour le pénible devoir de nous séparer.

DISCOURS DE MGR. BAILLARGEON.

Messieurs et Messieurs,

Après avoir entendu ce qui est exprimé dans la magnifique adresse présentée ce matin au Supérieur de cette maison, et la réponse qui a été faite à cette adresse, ainsi qu'après l'excellent discours de Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières, il semble qu'il n'y a plus rien à dire. Je ferais cependant quelques observations sur une phrase qui m'a particulièrement frappé dans le discours de Mgr. de Trois-Rivières : *Quid bonum et quid jucundum habitare frater in unum*. Il est doux et agréable pour des frères d'habiter ensemble.

Des frères qui ont été depuis longtemps séparés sont heureux de se rencontrer sous le toit paternel, ils s'embrassent avec bonheur, chacun se réjouit de l'avancement et des progrès de ses frères, s'enorgueillit et se grandit des succès, des talents et de la gloire de ses frères. Eh bien ! tous ces sentiments se reproduisent dans cette réunion si remarquable, qui rassemble toutes les générations de cette maison depuis la première qui est si dignement représentée par l'évêque de ce diocèse, jusqu'à la dernière. Les élèves de Nicolet se regardent toujours comme des frères, et ils peuvent se glorifier de la gloire de cette institution qui a produit des hommes comme les Archevêques, les Leprohon, les Ferland, les Lafleche. Qui, ce jour est un jour de gloire pour Nicolet. Pour moi, j'ai été très heureux d'assister à cette fête, et de me réunir à mes frères cadets. Ce voyage n'est que l'accomplissement d'un vœu que je formais il y a cinquante ans, lorsque je donnais rendez-vous à mes condisciples. Je suis heureux de pouvoir accomplir ce vœu, un demi-siècle après l'avoir formé. Je vous souhaite à tous le même bonheur dans cinquante ans.

Tous ceux qui sont disparus de la scène depuis la fondation du Séminaire, éprouveraient un bien grand joie à prendre part à cette fête ; espérons que du séjour de bonheur où ils ont mérité

d'être appelés, ils peuvent être témoins de cette démonstration digne des regards des anges et des saints.

DISCOURS DE MGR. BOURGET.

Messieurs et Messieurs, N'ayant jamais appartenu à Nicolet, objet de cette grande fête, je devrais m'abstenir de prendre la parole pour la laisser à ceux qui ont puisé la science dans cette institution. Mais ce qui vient d'être dit exprime des émotions tellement douces et délicieuses que je ne puis m'empêcher de dire quelques mots.

Parmi les gloires de Nicolet, il ne faut point passer sous silence celle qui lui mérite la fondation du Collège de St. Hyacinthe qui a appartenu au diocèse de Montréal. Les professeurs de cette maison sont venus de Nicolet ; leurs talents si distingués le prouvent assez, et nous n'avons pas besoin de blesser leurs noms. Mgr. Prince qui a fondé ce Collège, en a fait une des gloires du District, grâce à Nicolet à qui j'en exprime ma plus vive reconnaissance.

Il y a 45 ans et trois jours que je quittai ce Collège où j'avais enseigné les sciences humaines en faisant mes études théologiques. Maintenant mes jours sont comptés, et en attendant l'adresse de l'élève sur le bonheur de la vie de collège, j'ai senti se réveiller ces sentiments, et ma mémoire m'a représenté combien je chemine tristement loin de ces murs.

Je termine en appliquant à cette institution cette parole qu'on adressait à l'Eglise : *Surgens, illumine, Jerusalem, leva circuitu oculorum tuorum, ecce filii congregaverunt afferentes munera*. Je puis dire : Lève toi, Nicolet, et réjouis-toi, voici tes fils qui viennent vers toi et t'apportent des présents.

DISCOURS DE L'HON. M. CHATVEAU.

Messieurs et Messieurs,

C'est pour moi un devoir et un devoir bien doux que celui de me rendre à l'invitation qui m'avait été faite d'assister à cette fête de famille. Je ne puis m'honorer d'être un ancien élève du collège de Nicolet ; mais vraiment tout ce que j'ai vu et entendu en ce jour m'inspire le désir de devenir un nouvel élève de Nicolet. D'après les discours que nous avons entendus aujourd'hui, on peut, à tout âge, venir ici prendre des leçons de belles-lettres et de rhétorique, en même temps que les hautes enseignements de la religion et de la philosophie. J'éprouve cependant le besoin de dire quelques mots. Une chose m'intéresse particulièrement dans ma position. Entre toutes nos maisons d'éducation, Nicolet est la plus ancienne de celles qui reçoivent une subvention du gouvernement, les grandes maisons de Québec et de Montréal, comme on sait, étant suffisamment dotées.

Je ne suis pas un ancien élève de Nicolet, mais mon père, que je n'ai point connu, y a étudié pendant deux ans. En me dirigeant vers cette maison pour assister à cette fête, et en songeant que mon père y a étudié, je me demandais si je ne rencontrerais pas quelqu'un qui aurait connu mon père que je n'ai pas connu moi-même. Et un des premiers prêtres que j'ai rencontrés en arrivant m'a salué par ces mots : " Vous êtes M. Chauveau ? Je n'ai pas le plaisir de vous connaître, mais j'ai bien connu votre père." Qu'on me permette encore un souvenir personnel. Je n'oublierai jamais qu'en entrant dans la législature, mes premiers amis parmi mes collègues furent des élèves de Nicolet. Et j'admire toujours comme ils s'aimaient entre eux, je ne leur en faisais la remarque à eux-mêmes. Une sorte de benédiction est attachée à Nicolet, et l'hommage serait longue, s'il fallait donner tous les noms marquants qui ont puisé ici la science qui a fait plus tard leur réputation. J'ai plus d'une fois fait cette remarque à mon ami M. Loranger ainsi qu'un regret M. Turcotte.

La vie est courte, la figure de ce monde passe vite ; l'indigne l'a dit autrefois : " La vie, c'est l'ombre d'une existence." Tout change et se renouvelle. L'âme du jeune homme se transforme et subit toutes les variations ; il y a loin de l'imberbis studio remotus au laudator temporis acti. Malgré cela, les élèves de Nicolet restent toujours les mêmes dans les sentiments qui les animent envers cette maison, et ils sont toujours heureux lorsqu'ils peuvent renouer une espèce de confraternité entre eux.

L'hon. juge Mondelet prit ensuite la parole et raconta une série d'anecdotes amusantes sur sa vie de collège, sur les penchants qui lui étaient infusés et les méfaits qui les avaient provoqués. Nous regrettons que le défaut d'espace nous oblige à laisser de côté pour aujourd'hui ces joyeuses saillies.

DISCOURS DE L'HON. JUGE LORANGER.

Messieurs et Messieurs,

Une indisposition que je n'avais pas cherchée, mais qui a bien sa trouver — ce qui prouve qu'on peut se rencontrer sans se chercher, surtout lorsqu'on ne s'aime pas — m'avait retenu depuis

plusieurs jours dans ma chambre. Chaque matin, en voyant les rayons de lumière blafarde se refléter sur le cadran de mon horloge, je faisais un vœu : je souhaitais le beau temps pour tout le monde et de la santé pour moi. Ce vœu s'est en partie réalisé. Hier, j'ai quitté une chambre de malade pour venir vous joindre. Lorsque je suis parti, je n'avais pas la moindre intention de vous infliger un discours. Quintilien dit, je crois, qu'une des premières qualités de l'orateur est d'avoir un corps sain et un esprit sain, ce que nous appelions, au temps où nous parlions latin : *mens sana in corpore sano*.

N'attendez donc pas un discours de moi.

Cependant, vous me demandez quelques paroles. Deux motifs également puissants me soutiennent : votre bienveillance et ma reconnaissance. J'en ajouterai un troisième, celui de mon incapacité complète de répondre convenablement à votre appel.

On a bien voulu dire que j'avais été l'originateur de cette pensée. Non, je n'en ai pas été l'originateur. Ma bouche, en exprimant cette idée, n'a été que l'écho de votre âme. J'ai fait comme la harpe éolienne ; le vent a poussé ces douces fanfares dans mes cordes, j'ai répété ces bruits et nous voilà réunis.

Où nous reconstruisons-nous ? A Nicolet ; cela s'appelle chez nous. Aussi, répondant aux objections que l'on faisait à mon départ je disais : " Je ne suis pas bien, il est vrai, mais je vais chez nous." Il m'en est fallu en effet être un peu mort pour ne pas me trouver ici aujourd'hui. Je n'entends point décrire cette fête, ni mesurer sa portée. Je me contenterai de remarquer qu'elle est un fait unique, isolé dans le monde intellectuel. Il n'y a jamais eu pareille fête en ce pays, ni même en Europe, oserais-je ajouter. On trouvera là peut-être quelques institutions dont les anciens élèves se réunissent tous les six ans, tous les quatre ans, ou à d'autres époques déterminées. Mais ces institutions sont vieilles comme le temps et n'ont aucune analogie avec les nôtres. Nommez moi une institution qui, après soixante ans d'existence, puisse réunir, à un jour donné, et avec autant d'enthousiasme, cinq cents élèves accourus de toutes les classes de la patrie, et dans un même désir de faire honneur à la maison d'éducation à laquelle ils appartiennent.

Notre réunion, unique dans son genre, doit aussi être dans ses enseignements. La classe instruite de ce pays a une mission spéciale à remplir. La plupart d'entre nous en recevant une éducation collégiale, avons reçu le droit d'aine de la famille. Fils aînés de la nation, nous sommes les dépositaires de ses destinées, les gardiens de son avenir, les garants de son bonheur ! Et qu'elle race a une plus belle carrière à former, de plus belles destinées à remplir, et par contrepoint, une plus grande responsabilité à mettre à couvert, que la race française en Canada ?

Placés sur un coin de la terre d'Amérique, du Nouveau Monde, dont les gloires sont appelées dans un avenir lointain, moins éloigné cependant qu'on ne pourrait le croire, à éclipser les gloires de l'Europe, comme celle-ci mit un jour dans l'ombre la civilisation d'aujourd'hui : suranne de l'Asie, les canadiens-français ont une haute mission à remplir. Distinguez par leur langue, leurs mœurs et leur foi, des autres races qui habitent le Canada, pour accomplir leur tâche et se mettre à la hauteur de leurs destinées, ils doivent rester fidèles à leurs souvenirs traditionnels, à leurs institutions, à leur drapeau ! Enfants de Nicolet, ne restons pas en arrière ; montrons-nous dignes de nos devanciers, donnons l'exemple à ceux qui nous suivent dans la carrière ardue mais consolante du devoir à la patrie, à la religion, à la nation, et ne méritons pas qu'un jour on puisse rappeler à notre honte la belle fête dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

DISCOURS DE M. EDWARD CARTER, C. R.

Messieurs et Messieurs,

Si je profite de ma qualité d'ancien élève de cette maison pour répondre à la gracieuse invitation qui m'est faite de prendre la parole en cette solennelle occasion, c'est que je n'ai aucune indulgence à solliciter de vous pour le faire. Je ne veux que mêler ma voix au concert des souvenirs évoqués par ceux qui ont parlé avant moi. Elève anglais de Nicolet, je n'en rougis pas. Malgré que ma course soit en partie fournie, malgré la distance des trente années qui me séparent de cette première partie de ma vie, je n'ai jamais regretté les jours que j'ai coulés dans ce collège ; je n'ai jamais eu à regretter les douces et fortes liaisons que j'ai contractées sous ce noble toit. Je n'ai cessé de m'en vanter, au contraire, et le beau et magnifique spectacle qui s'offre en ce moment à mes regards me forcerait de l'avouer si mes émotions ne m'en faisaient un impérieux besoin.

Oui, je suis heureux de me trouver à cette fête au milieu d'amis et de condisciples : je ne saurais trop le répéter.

Je sais qu'il n'est pas rare d'entendre les gens d'une certaine portion des classes anglaises de ce pays affecter pour les institutions du genre de celle-ci, une espèce de mépris et de dédain, et d'en parler avec légèreté. Ah ! si jamais il leur était donné de contempler ce qui se passe en ce jour au sein de cette maison, de voir dans tout leur épanouissement et dans toute leur maturité les fruits qu'elle a produits, comme ils reviendraient de leur erreur ! En effet, de quels hommes se compose cette imposante réunion ? J'aperçois devant moi des chefs illustres de l'épiscopat canadien : à mes côtés et autour de moi, se présentent des illustrations de toute gloire, illustrations religieuses, illustrations littéraires, illustrations du barreau, de la magistrature, illustration de la politique et du forum et qui toutes sont venues faire hommage à Nicolet de leurs travaux et de leurs succès. (Applaud.)

Le temps passe et s'enfuit, mais il ne saurait tout emporter avec lui. Et au milieu de ces orages qui, tant de fois, ont assombri l'horizon de nos destinées, au milieu de ces luttes gigantesques entre le devoir et l'absolutisme, entre la liberté et ceux qui voulaient la méconnaître ; dans cette mêlée d'intérêts, de passions et de catastrophes qui forment comme le tissu de l'histoire, qui voit-on aux premiers rangs ? Quels sont les noms que le passé nous rappelle ? Vous n'avez, Messieurs, qu'à vous souvenir d'avoir connu et aimé ces hommes ici même, derrière ces murs enchantés.

Je m'enorgueillissais et suis heureux de me trouver à cette fête, parce que je me rappelle avec charme le souvenir du prêtre plein de dévouement, de science et de bonté à qui je fus confié, le vénérable M. Leprohon. (Applaud.) Il était non-seulement un bon maître, mais un bon père pour chacun de nous. Nul plus que lui m'a témoigné autant d'attachement et de tendres regards. Ma position spéciale d'anglais et de protestant dans une institution catholique, semblait être pour lui un motif de redoubler envers un simple enfant ses soins et sa délicate sollicitude. Aussi, je me plais à déclarer en face de cette illustre assemblée, jamais je n'ai eu, dans tout le cours de mes classes, la moindre occasion de souffrir dans mes croyances religieuses et dans mon caractère. J'avais, comme tous mes condisciples, à me soumettre à la règle de la maison ; mais en dehors de cette obéissance nécessaire, je jouissais des plus grands égards. Ce souvenir durera autant que moi ; car, c'est ici que j'ai appris surtout à respecter le clergé canadien. (Applaud.)

Il existe malheureusement en ce pays des personnes qui sont loin d'avoir pour ce vénérable corps tout le respect qui lui est dû : ces personnes ignorent qu'il faut entourer de considération la religion de ses concitoyens, et que la moralité des masses est toute entière entre les mains du clergé. L'homme qui, dans sa jeunesse, a reçu une bonne éducation religieuse, restera honnête toute sa vie ; c'est une garantie pour lui et pour la société. Cette éducation, messieurs, où se puise-t-elle ailleurs que dans ces maisons, comme Nicolet, sont les asiles de la piété, de la science et des belles-lettres ?

Voilà, en finissant, le double témoignage que j'ai voulu venir rendre devant cette belle réunion des impressions et des souvenirs qui me rattachent par le cœur au collège de Nicolet. (Applaud.)

M. le Vic.-Gén. O. Caron, avec une émotion qu'il ne pouvait contenir, s'est alors levé et prenant la parole en anglais, en s'adressant à M. Carter :

Comme ancien professeur de cette maison, les nobles paroles que vous venez de prononcer, monsieur, m'ont tellement touché et ému, je puis dire étonné, que je ne saurais résister à vous en rendre grâces publiquement, et à vous remercier du plus profond de mon cœur. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. LAFLECHE, V. G.

Messieurs et Messieurs,

Monsieur Lafleche, V. G. accueilli par des acclamations frénétiques, dit : Il faut avoir été à la guerre pour n'être pas effrayé de l'énergie que vous déployez en demandant qu'on vous donne des émotions. Nicolet est un arbre, un tout petit arbre, un grain de sénévé qui a tellement grandi qu'on ne peut voir tous les fruits qu'il a produits.

Dans ses premières années, une branche a été détachée et plantée à 750 lieues. Deux illustres élèves en ont été les pionniers. J'ai pu constater qu'il a accompli là ce qu'ont accompli dans un autre temps les Brébaut, les Lalemant, les Bressani. Toujours le même esprit a présidé à la direction depuis M. Ronpe, je dirais que c'est un effet de la météorologie, si j'étais païen ; mais je suis chrétien et voici mon opinion : le prophète Eli laissa son manteau à son disciple ; M. Ronpe a pu laisser son manteau à ses successeurs.

Parlant de l'établissement de la Rivière Rouge, M. le Grand Vicairé dit : Lord Selkirk avait remarqué qu'il y avait de quoi fonder sur le bord de la Rivière Rouge de belles colonies ; il obtint

de la Compagnie de la Baie d'Hudson une concession de terre. Les premiers colons sont tués. Lord Seikirk demande des ministres de la religion, Mgr. Plessis leur envoie M. Provancher et Dumoulin.

Dans une colonie naissante, le prêtre est tout. Il nous fallait législateur, gouverneur, plaider, etc. Il y a là aujourd'hui le germe d'un collège destiné à prospérer.

J'ai voulu par cet exemple vous montrer un côté de l'œuvre de Nicolet, et rendre hommage au dévouement de l'illustre évêque Provancher à qui Nicolet fut toujours cher.

DISCOURS DU RÉV. M. DESAULNIERS.

Messeigneurs et Messieurs,

Je ne puis rien dire de nouveau. Cependant je ne saurais me refuser de parler à cause de la mention qui a été faite de St. Hyacinthe. Depuis 37 ans je travaille à St. Hyacinthe sans jamais perdre la mémoire de Nicolet.

Ce qui est consolant pour les professeurs, c'est le respect et le travail chez les élèves, chez la jeunesse à qui l'on dispense la science. Malgré tout le plaisir que j'ai trouvé à St. Hyacinthe, fille de Nicolet, Nicolet est toujours le premier pour moi.

Dans mes premières vacances je suis revenu ici saluer les personnes que je vénais de la promenade habituelle des élèves. Devant l'Eglise, je ne puis résister, je me mets à courir à toutes jambes pour arriver plus vite dans la maison où j'avais posé mes premières connaissances. J'ai parcouru une partie du monde, et ces souvenirs classiques ne me laissent pas, lors même que j'avais à mes côtés dans mes promenades Rome ou la Grèce. Un habile professeur et bon directeur sont essentiels à l'élève. M. Joseph Onésime Leprohon était un professeur habile et agréable à la fois. J. B. A. Ferland, cette gloire de Nicolet et cet honneur de chacun de nous, fut mon professeur pendant trois ans.

Il était si aimé de ses élèves, qu'on peut dire qu'il les tenait tous dans son cœur et dans sa main; tous mes compagnons peuvent le dire.

C'est avec bonheur que je paie ce tribut d'hommages; chacun parle du temps où il a vécu.

Comme il a été question du collège de St. Hyacinthe, les membres de la corporation m'ont chargé de dire aux messieurs qui dirigent cette institution et aux anciens élèves qu'ils sont fiers de considérer leur maison comme la fille de celle-ci.

Les fondateurs de St. Hyacinthe, les Prince, les Chénier, les Proulx, sortent de Nicolet. En passant pour aller à la Rivière-Rouge, les branches de cette arbre dont parlait M. Lafèche ont jeté des semences qui ont germé et produit Saint Hyacinthe. Mgr. Alex. Taché est fier d'être le fils de St. Hyacinthe et le petit-fils de Nicolet.

Circumdado illos quasi coronam; ces mots m'ont frappé à mon entrée. Ils signifient ce qu'a fait Nicolet en cette circonstance. Tout est dit dans cette parole: une couronne pour Nicolet. Le collège aujourd'hui, c'est une mère contente de voir ses enfants, fière de leur succès. Aussi le pays attend la relation de ce qui se passe ici.

Messieurs les élèves actuels, vous êtes heureux d'être témoins de cette fête. La seule chose regrettable c'est que cette fête ne dure pas plus longtemps. Vous devez en garder un enseignement. Tâchez de suivre les exemples de vos aînés; ils se distinguent, vos aînés, et ils ne vous oublient jamais. Quand je vais à Montréal, je m'informerai avec égal intérêt des élèves de Nicolet et de ceux de St. Hyacinthe. Tels sont, Messieurs, les sentiments que j'entretiens pour Nicolet.

Lorsqu'après avoir terminé mon cours classique, je quittai Nicolet, on me disait que je l'oublierais bientôt; eh bien, je ne crains pas de dire que je suis Nicoletain comme en 1829.

CANADA.

QUEBEC, 1 JUIN 1866.

Encore les fénians.

Des dépêches des États-Unis et de Montréal publiées par nos confrères anglais de cette ville nous apprennent que les fénians commencent de nouveau à s'agiter, qu'ils sont réunis en grand nombre à Buffalo, et qu'ils sont sur le point de faire invasion dans le Haut-Canada. Ces nouvelles ont produit une grande excitation dans le Haut-Canada; les volontaires ont été immédiatement appelés sous les armes et les autorités ont donné ordre au train de Niagara d'interrompre le service de sa ligne, afin d'empêcher les envahisseurs de s'en servir.

Depuis le fiasco de Campobello, nous croyons peu à une invasion sérieuse; cependant, nous approuvons fortement les mesures de précaution prises par le gouvernement; les fénians n'auront peut-être jamais le courage de venir à portée de canon des places fortes du Canada; mais rien ne les empêche de s'organiser en bandes de pillards et de venir à un moment donné dévaster les petites villes et villages des frontières; or le gouvernement est tenu d'empêcher dans la mesure de ses forces une pareille éventualité, et le seul comme le plus efficace moyen qu'il ait à sa disposition c'est d'appeler les volontaires sous les armes.

Nous espérons que, de son côté, le gouvernement des États-Unis, veillera à ce que les dupes et les complices de Stephens ne violent pas les lois de neutralité et qu'il ne permette pas que les bandes féniennes s'organisent sur le territoire américain et franchissent les frontières à la barbe des soldats fédéraux.

Voici les dépêches auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure.

Cincinnati, 29.—Ce matin le *Commercial* publiait ce qui suit: "Les fénians sont en mouvement. Un certain nombre d'entre eux ont laissé la ville hier, à destination du Canada. Depuis quelques jours, des armes ont été envoyées dans le Nord. Tout annonce qu'une attaque est sur le point d'être faite sur le Canada. Les mouvements des hommes et le transport des armes qui ont été faits dans le secret depuis quelques jours, annoncent quelque chose d'important."

Montréal, 31 mai.—Les fénians sont réunis en grand nombre à Buffalo. Le consul anglais de Buffalo a arrêté, par une dépêche télégraphique, le train du pont Niagara. On s'attend à une descente des fénians sur le canal Welland. Toute la force volontaire du Haut-Canada a été appelée sous les armes; la force régulière est également sous les armes. L'excitation est très grande dans le Haut-Canada. Mille pièces d'armes ont été saisies à St. Alban.

LES FÉNIENS EN CANADA.

Au moment où nous mettons sous presse le *Chronicle* publie en extra les trois dépêches suivantes:

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

Buffalo, 1er Juin, 2. 30 a. m.—Les rapporteurs de l'*Express* sont revenus d'un endroit situé à un mille et demi en bas de *Lower Black Rock*.

L'avant-garde de la colonne fénienne, forte de 600 hommes, a atteint ce point au départ de ces rapporteurs.

Neuf fourgons, chargés d'ammunitions et d'armes, venaient à leur suite.

Ils prétendaient de voir franchir ce point avant l'aurore.

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

MONTRÉAL, 1er JUIN.—On a des nouvelles certaines que 600 fénians partaient armés en possession du fort Erie, situés vis-à-vis Buffalo, à 4 heures ce matin.

Ils ont traversé la rivière dans des bateaux et sont entrés à la Station du Fort Erie au moment même où le train du grand Tronc partait.

On suppose qu'il y a maintenant plusieurs milliers de fénians au fort Erie.

Les troupes ont été envoyées à leur rencontre.

Les fils télégraphiques communiquant au fort Erie ont été coupés, mais le télégraphe fonctionne encore à Port Colborne.

TROISIÈME DÉPÊCHE.

Montréal, 1er Juin, 11 a. m.—Deux vaisseaux des canaux, chargés de fénians, sont traversés de *Black-Rock* au Fort Erie ce matin, vers 4 heures, et s'en sont emparés. Le train partait justement à leur arrivée. Ils ont coupé les fils du télégraphe. Huit compagnies de volontaires se sont transportées de Toronto au Port Colborne. Toutes les préparatifs ont été faits sur le grand chemin de Fer de l'Ouest, et les volontaires sont partout prêts à la défense.

Les élections du Nouveau-Brunswick.

La votation est terminée dans cinq comités qui ont tous élu les candidats partisans de la confédération.

Le triomphe de M. Tilley et de ses amis, et de la grande cause dont ils sont les champions peut désormais être considéré comme assuré.

Isle du Prince-Edouard.

La session de la Législature de l'Isle du Prince-Edouard s'est terminée le 11 mai. Le lieutenant-gouverneur Dundas, dans son discours de clôture n'a fait aucune allusion à la confédération des provinces.

Un journal de la capitale, le *Herald*, enregistre une rumeur d'après laquelle des élections générales auraient lieu de bonne heure cet été.

La procession de la Fête-Dieu.

La population catholique de cette ville se prépare déjà pour la grande procession du St. Sacrement qui aura lieu dimanche dans la Ville et les faubourgs. Partout les rues se nettoient, et dans certains quartiers on a même commencé ce matin à élever des arcs-de-triomphe.

Cet année l'éclat de cette grande démonstration, va être relevé, à la cathédrale (si nous sommes bien informés) par la présence des volontaires.

Son excellence le Gouverneur Général, se rendant à une demande faite ces jours derniers par les autorités militaires de Québec, a généreusement donné aux volontaires la permission de parader en cette occasion.

Pour la première fois depuis la conquête, croyons-nous, les honneurs militaires vont être rendus au St. Sacrement. Une double haie de volontaires sera formée sur le parcours de la procession et le canon tonnera de la terrasse du château St. Louis.

Clôture du mois de Marie.

La clôture des touchants exercices du beau mois de Marie a eu lieu hier soir dans toutes les églises catholiques avec la solennité ordinaire.

Nous devons à une gracieuse invitation des Révérends Pères de St. Sauveur d'avoir pu assister aux démonstrations solennelles qui ont marqué le dernier exercice du mois de Marie à St. Sauveur.

Toute la population de St. Sauveur avait tenu à honneur de venir dire adieu à sa puissante protectrice à la fin de ce mois tout particulièrement consacré à son culte; l'église était littéralement encombrée.

Les exercices ont commencé par un sermon prêché par le Rév. Père Lagier. Après le sermon, le grand autel a été brillamment illuminé. Les centaines de cierges groupés avec art autour de la statue rayonnante de la Mère de Dieu produisaient un effet superbe et répandaient assez de lumière pour éclairer tout l'intérieur de l'église.

Un chœur organisé par le Rév. P. Lefebvre, a successivement chanté les litanies de la Ste. Vierge et un magnifique *Tantum ergo*. La touchante cérémonie s'est terminée par la bénédiction du saint sacrement.

La population de St. Sauveur n'oubliera pas de sitôt le spectacle imposant que présentait hier soir l'intérieur de sa belle église et ce souvenir aura, sans doute, pour effet d'augmenter leur zèle pour le culte de la Mère de Dieu et leur ardeur à l'honneur.

Confirmation.

Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières a administré, mardi, la confirmation à 253 enfants dans l'église de St. Sauveur. Mercredi, la même cérémonie a eu lieu à la cathédrale, où 314 enfants ont reçu la confirmation.

Itinéraire de la Visite Episcopale de 1866.

ILE D'ORLÉANS, CÔTE DE BRAPRÉ, ETC.

1.—S. Pierre.....	le 12 et le 13	Juin.
2.—S. Laurent.....	" 13 "	"
3.—S. Jean.....	" 14 "	"
4.—S. François.....	" 15 "	"
5.—Ste. Famille.....	" 16 "	"
6.—S. Joachim.....	" 17 "	"
7.—S. Tit.....	" 18 "	"
8.—S. Ferréol.....	" 19 "	"
9.—Ste. Anne.....	" 20 "	"
10.—Château-Richer.....	" 21 "	"
11.—Ange-Gardien.....	" 22 "	"
12.—Beaufort.....	" 23 et 25 "	"
13.—Laval.....	" 25 "	"
14.—Charlesbourg.....	" 26 "	"
15.—Lac-de-Beaufort.....	" 27 "	"
16.—Stoneham et Tuckebury.....	" 29 "	"
17.—Valcartier.....	" 29 et 30 "	"
18.—S. Ambroise.....	" 30 juin, le 1 2 juillet.	"
19.—Lorette.....	" 2 "	"
20.—Ste. Catherine.....	" 3 "	"
21.—S. Augustin.....	" 4 "	"
22.—Pointe-aux-Trembles.....	" 5 "	"
23.—S. Raymond.....	" 6 "	"
24.—S. Basile.....	" 7 "	"
25.—Eureuil.....	" 8 "	"
26.—Cap-Santé.....	" 9 "	"
27.—N.-D. de Port-neuf.....	" 10 "	"
28.—Deschambault.....	" 11 "	"
29.—S. Alban.....	" 12 "	"
30.—S. Casimir.....	" 13 "	"
31.—Grondines.....	" 14 "	"
32.—S. Jean Deschambault.....	" 15 "	"
33.—Ste. Emmélie.....	" 16 "	"
34.—Lotbinière.....	" 17 "	"
35.—S. Edouard.....	" 18 "	"
36.—Ste. Croix.....	" 19 "	"
37.—S. Flavien.....	" 20 "	"
38.—S. Apollinaire.....	" 21 "	"
39.—S. Antoine.....	" 22 "	"
40.—S. Nicolas.....	" 23 "	"
41.—Ste. Foye.....	" 24 "	"
42.—S. Félix.....	" 25 "	"

Le choléra à New-York.

Une dépêche très laconique des États-Unis rapporte que douze cas de choléra se sont déclarés à New-York dans la journée de mercredi. Si cette nouvelle est exacte, ce dont il nous est bien permis de douter—l'invasion de la terrible épidémie en Canada ne serait plus qu'une question de temps.

Les funérailles de M. Thomas Vallend, dont nous avons annoncé sur notre dernier numéro la mort tragique, ont eu lieu ce matin à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du défunt. Nous constatons à l'honneur des confrères en pharmacie du défunt, que les pharmacies canadiennes-françaises et anglaises étaient toutes fermées ce matin.

Le Foyer Canadien.

Nous avons reçu la livraison de mai de cette intéressante revue littéraire; elle contient la suite du récit du vicomte Walsh, le *Fratricide*; une jolie pièce de vers de M. F. M. Dérome et une belle notice nécrologique de l'hon. M. Chauveau, consacrée toutes deux à la mémoire de feu M. A. Soulard, jeune littérateur plein d'espérance, enlevé à la fleur de l'âge; une chronique du mois par la plume

facile de M. E. Gériu; enfin un chapitre de variétés.

Aux correspondants.

La correspondance signée "Jean-Baptiste" est forcément remise au prochain numéro.

Mort du Général Scott.

Une des célébrités militaires des États-Unis vient de s'éteindre; le général Scott est mort, mardi matin, à West-Point, à l'âge de 80 ans.

Le général Scott était né en Virginie le 13 juillet 1788.

Il étudia le droit et exerça d'abord la profession d'avocat avant de céder à son penchant pour la carrière militaire. Ayant obtenu, au mois de mai 1808, un brevet de lieutenant d'artillerie, il fut suspendu pour des paroles impudentes contre son chef. Réintégré, il prit part, en 1812, à la guerre contre les Anglais, et fut fait prisonnier, à la bataille de Queenstown, dans le Canada. Il fut échangé, et ses services dans la campagne suivante, où il s'empara du Fort Georges, lui valurent, en 1814, le grade de brigadier-général. En 1814, après avoir battu le général Riall à Chippewa, il fut grièvement blessé à la bataille du Niagara, et refusa la place de secrétaire du ministre de la guerre pour aller rétablir sa santé en Europe.

Il était à Washington lorsque éclata la guerre du Mexique. En une seule campagne (1847 et 1848), il prit Vera Cruz et Jalapa, battit Santa Anna à Cerro Gordo, à Contreras, à Churubusco, s'empara de Mexico, et signa, au mois de février suivant, une paix qui spoila le Mexique de la moitié de son territoire. On sait que l'intrigue et la corruption ne furent pas étrangères au succès du général Scott.

Au moment de la sécession, le général Scott, vieux et cassé, eut à soutenir de redoutables combats intérieurs. La Virginie, sa patrie, venait de se séparer de l'Union; ses plus brillants et ses meilleurs officiers, Lee, Beauregard et d'autres, restaient fidèles à leurs États; c'était le moment pour le général Scott, dans le cas où il ne voulait pas combattre pour la Virginie, de ne pas du moins tirer l'épée contre elle, et de se retirer dans une obscurité qui lui aurait évité bien des inimitiés, mais il ne sut pas prendre ce sage parti, et il accepta le commandement en chef des armées destinées à ravager l'État où il était né. On sait que malheureusement cette belle carrière, au lieu d'être couronnée par le succès, le fut par l'effroyable déroute de Bull Run, dont on afflcta de jeter la responsabilité, autant que possible, sur le général McDowell.

Peu de temps après, le général Scott, sentant qu'il fallait céder la place aux jeunes, découragé, dolent et triste, prit définitivement sa retraite et alla se fixer à West Point.

États-Unis.

New-York, hier.—Des lettres reçues de Paris affirment que Louis Napoléon s'efforce activement de maintenir la paix en Europe. Il a écrit au roi d'Italie pour se déclarer, dans les termes les plus forts, contre la tendance à la guerre de sa politique et de celle des Italiens.

Les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie ont uni leurs efforts pour mettre fin aux présentes difficultés. Le gouvernement français s'est aussi déclaré prêt à embrasser les projets de conciliation; mais il prétend qu'une conférence devrait être générale, et comprendre les représentants de tous les grands pouvoirs de l'Europe et de la Confédération Germanique.

Trois compagnies de fénians sont parties hier de Philadelphie pour rejoindre le corps de troupes actuellement stationné sur la frontière du Nord.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du *PERSIA*.

New-York, 29.—Le *Persia*, parti de Liverpool le 19, et de Queenstown le 20, est arrivé à 7.30 ce soir.

Dans la chambre des Communes, M. Watkin a attiré l'attention sur le traité de réciprocité entre les Colonies anglaises et les États-Unis. Il voit du danger dans le rassemblement des vaisseaux de guerre américains aux pêcheries, et il condamne la conduite du gouvernement anglais au sujet du traité de réciprocité.

M. Layard prend la défense du gouvernement et dit que ce dernier n'est pas responsable de l'abrogation du traité; il en connaît l'importance, mais il ne pouvait faire mieux, vu que le gouvernement américain n'a pas voulu écouter aucune des négociations qui tendaient au renouvellement du traité. Il dénonce les discours de M. Watkin comme propres à faire naître des intentions hostiles, et considère que le gouvernement américain a envoyé une flotte aux pêcheries dans un but amical et pour empêcher des difficultés.

On se propose d'élever à Londres, une statue à M. Peabody.

La guerre est imminente. Le maréchal Benedek, dans son premier ordre du jour qu'il a lancé, déclare qu'il a foi en la bravoure de l'armée et en la justice de la cause autrichienne.

Des préparatifs de guerre extraordinaires se font en Italie.

La France, l'Angleterre et la Russie font des efforts pour la convocation d'un Congrès européen.

Lord Clarendon, dans la Chambre des lords, a déclaré que, nonobstant tous les efforts, il y avait peu d'espoir d'une solution pacifique.

La crise financière se calme sensiblement. Les valeurs se sont généralement améliorées. La banque, dans une semaine, a augmenté ses avances privées de 10 millions, mais elle n'a pas encore profité de la liberté qui lui a été donnée d'exécuter sa chartre.

Le 18, la banque commerciale de l'Orient, la banque de la Nouvelle Zélande et Frazer et Cie, marchands de coton, ont failli. Le 19, la banque européenne a suspendu ses paiements. Son passif est d'un million stg.

Londres, 19.—Consolidés de 87 à 87 1/2 au comptant.

Londres 20.—Les nouvelles d'un congrès européen sont contradictoires. On dit que

l'Autriche a refusé de s'y joindre. Aucun avis direct n'a encore été envoyé aux Cours de Berlin, Vienne et Florence.

Vingt bataillons de volontaires ont été formés en Italie et d'autres doivent suivre cet exemple.

Il était rumor qu'un combat sanglant avait eu lieu entre les troupes Turques et Moldaviennes.

MEMOIRE SUR LE CHOLERA

(Suite.)

§ 3.

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES EN CANADA.

Ce fut en 1832 que le choléra fit sa première apparition en Canada.

Les ravages qu'il exerça en Europe, depuis quelque temps, faisaient pressager le fait que le continent américain, comme les autres continents, serait soumis à la visite de cette maladie. En Octobre 1831, l'Exécutif Canadien publia une communication, venant des autorités de Londres, sur le sujet; sur ce, une assemblée des médecins de Québec eut lieu pour aviser, en même temps que le gouvernement déléguait M. le Docteur Tessier à New-York, pour y étudier les moyens adoptés par cette grande ville contre l'introduction et la propagation du fléau redouté.

La première commission sanitaire instituée en Canada à l'occasion du choléra asiatique fut formée à Québec en Février 1832; elle était composée de MM. les Drs. Morrin, Parent et Perrault; quelque mois plus tard, à l'approche du fléau, un Bureau de santé, beaucoup trop nombreux, fut organisé, lequel passa des règlements de quarantaine et autres. Le choléra (qui bien qu'en aient été quelques auteurs) sévissait à New-York, Boston et autres villes des E.-Unis,—fut introduit en Canada, par Québec, le 8 de Juin, apporté qu'il était par des navires venant des Iles Britanniques; le fléau une fois à Québec s'étendit dans les paroisses voisines avec une rapidité effrayante.

La maladie était à Montréal deux jours après, le 10 Juin, et se répandit ensuite dans presque toutes les localités du Bas-Canada et du Haut-Canada; elle disparut du pays vers la mi-Octobre, ayant ainsi duré à peu près quatre mois.

Le second choléra suivit le premier de très près, et visita le Canada en 1834. Il apparut d'abord vers la fin du mois de Mai au Lazaret de la Grosse Ile; mais sous une forme tellement mitigée qu'on donna quelque temps que ce fut vraiment cette même maladie dont les effets avaient été si terribles en 1832. A la fin de Juillet, la maladie reprit son véritable caractère et disparut vers le mois de Septembre. Le Bureau de santé fit chanter à cette occasion une grande messe d'actions de grâces dans la Cathédrale de Québec, le 2 Octobre. Cette seconde visite du choléra a donc aussi duré environ quatre mois; mais une partie du temps elle eut une forme très bénigne.

Le troisième choléra apparut en 1849. Il avait sévi dans diverses parties de l'ancien monde durant les années 1847 et 1848; il nous vint cette fois par les États-Unis et sembla avoir fait sa première apparition à Kingston, à la fin de mai; la maladie existait depuis quelque temps dans plusieurs villes de l'Union américaine, et dans le moment, remuant avec une grande rapidité les rivières Mississippi et Missouri dont elle ravageait les bords.

Quelques cas très légers furent observés à Québec dans les journées du 11 et du 12 juillet, époque qui semble avoir été celle du commencement de ses grands ravages qui s'étendirent alors à tout le pays. L'épidémie de 1849, en somme, fut moins destructive que celle de 1832, bien que certaines localités aient été plus maltraitées. La maladie, qui présentait cette fois, à Montréal, un exemple de retour après un premier départ, avait complètement disparu de tout le pays à la mi-octobre, après avoir duré en tout environ quatre mois et demi.

La quatrième épidémie de choléra eut lieu en 1851.

Elle nous est venue par les États-Unis, et Québec fut le dernier endroit attaqué. La maladie commença à se montrer sous une forme très mitigée, dans le mois d'août, et elle avait complètement disparu avant le premier octobre, ayant duré par conséquent à peu près deux mois, à prendre le pays comme un tout; elle n'avait duré que cinq semaines à Québec, depuis le 25 août jusqu'au 2 octobre, après avoir causé 206 décès dans cette ville.

Le fait suivant peut valoir la peine d'être cité, comme se rapportant à l'influence de la saison sur le choléra dans ce pays. Un des derniers jours que dura le choléra à Québec, c'est-à-dire à l'approche du mois d'octobre, un navire, le *Perthshire*, fit voile de Québec pour l'Angleterre; il avait à peine quitté le port que le pilote mourut du choléra; le capitaine et un marin de l'équipage furent de suite atteints de la maladie, ce qui engagea le second officier du navire à jeter l'ancre à l'île Verte pour attendre le résultat; mais bientôt, les deux malades ayant pris le dessus sur le mal, le *Perthshire* remit à la voile et nul autre cas de choléra ne se montra à bord.

La cinquième épidémie du choléra date de 1854; elle pénétra d'abord par Québec et fit son apparition le 20 Juin. Pour ce qui regarde le choléra de 1854, nous avons au long l'histoire de son introduction dans le pays, par le rapport de MM. les docteurs Landry et Jackson et de M. Gauthier, commissaires nommés pour faire enquête sur les faits liés avec l'importation de la maladie.

Deux navires chargés d'émigrants, venant de Liverpool, le *Glennanna* et le *John Howell*, ayant chacun un médecin d'office, arrivèrent à la Grosse-Ile vers la mi-Juin. Le *Glennanna* avait le choléra à bord et avait perdu plusieurs passagers de la rougeole. Les deux navires mirent leurs malades à terre à la Grosse Ile, et, après deux ou trois jours de quarantaine, continuèrent leur voyage jusqu'à Québec avec le reste de leurs passagers; tous deux furent inspectés à leur arrivée dans le port de Québec, le 17 Juin. Il n'y avait aucun cas de maladie ni parmi les voyageurs ni parmi les équipages des deux bâtiments; seulement deux enfants étaient morts de débilité à bord du *John Howell* pendant le trajet de la Grosse Ile à Québec. Les deux navires paraissent avoir joué d'une parfaite immunité, jusqu'au 19 Juin qu'ils furent admis à la libre pratique. Les immigrants alors commencèrent à communiquer avec la terre, nombre d'entre eux continuant à venir aux navires pour prendre leurs repas et le soir pour y passer la nuit.

Le 20 juin le choléra se déclara presque simultanément dans les deux bâtiments, d'où plusieurs malades furent envoyés à l'Hôpital de la Marine. La maladie fit ensuite irruption parmi les équipages des navires en rade, puis

se répandit dans la ville et le voisinage du port.

De Québec, et en suivant sensiblement la marche des immigrants dans leur voyage vers l'Ouest, le choléra s'introduisit dans les principales villes qui bordent le Saint Laurent et le lac Ontario, dans l'ordre des dates et les circonstances suivantes:

A Montréal, le 22 Juin, parmi les immigrants, d'abord.

A Kingston, le 25 Juin, sur la personne d'un résident, lequel n'avait eu aucun autre rapport avec les immigrants que de les regarder sur le quai, mais qui était adonné à l'abus des liqueurs alcooliques et se trouvait dans des conditions malheureuses d'existence.

A Toronto, le 25, sur la personne de deux résidents qu'on croit ne pas avoir eu de communication avec les immigrants.

A Hamilton, le 23 et le 24, parmi les immigrants.

Le Choléra de 1854 cessa d'exercer ses ravages vers la mi-septembre, ayant duré en tout à peu près trois mois en Canada. Le Bureau central de santé termina ses travaux par une résolution de clôture, le 22 septembre.

Le rapport dont sont extraits ces renseignements sur l'épidémie cholérique de 1854 par le Bureau central de santé, fait voir, la ville de Brockville, située comme presque toutes les villes situées sur le Saint Laurent et dont le port, comme les autres, fut fréquemment par les immigrants des navires infectés.

Un autre fait de quelque importance, ainsi mentionné dans ce rapport, mérite d'être noté: le choléra ne fit irruption dans le *Pentecôte Provincial*, situé à Kingston, que le 12 Juillet, c'est-à-dire environ un mois après qu'il eut commencé à exercer ses ravages parmi les populations avoisinantes.

Le nombre des morts causées par le choléra en 1854 est porté à 3,486 pour tout le Canada, dans les cahiers du Bureau Central de Santé; ce chiffre, on peut l'inférer de la difficulté qu'il a à recueillir de pareilles statistiques, doit être au-dessous de la réalité.</

MAINTENANT EN VENTE A LA LIBRAIRIE

DE

LEGER BROUSSEAU.

NOUVELLE PUBLICATION

D'UNE GRANDE IMPORTANCE.

LE

NOUVEAU TESTAMENT

DE

Notre-Seigneur Jesus-Christ

Traduit de la Vulgate en français avec des notes Explicatives, Morales et Dogmatiques pour en faciliter l'intelligence par

MGR. CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON, EVEQUE DE TLOA,

Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

Publié avec l'approbation et à l'invitation de tous les Evêques de la Province.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade.

LE NOUVEAU TESTAMENT, dit l'auteur de cette traduction, dans son introduction, "c'est par excellence Le Livre des Chrétiens." Ce livre divin devrait donc se trouver dans la bibliothèque de toutes les familles chrétiennes, capables de le lire, et y tenir la première place.

Ce qui a empêché jusqu'ici un grand nombre de personnes d'avoir et de lire le Nouveau Testament, c'a été d'abord la difficulté d'en trouver une traduction approuvée comme elle doit l'être; puis la peine, et souvent l'impossibilité pour elles d'en comprendre le texte.

Ces deux difficultés sont levées par la traduction que nous annonçons aujourd'hui. L'autorité de celui qui la donne au public en garantit la fidélité; et le grand nombre de notes dont il l'a accompagnée, "en faciliteront l'intelligence" à tous les lecteurs.

Nous osons donc nous flatter que les catholiques de cette province parlant la langue Française se réjouiront de la publication du Nouveau Testament que nous leur offrons aujourd'hui, et s'empresseront de se le procurer.

Québec, 14 mai 1866.

LES ACTES et DECRETS

DU

TROISIEME CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC.

Aussi en vente à la même Librairie, le résumé des

Conferences Ecclesiastiques

DU

DIOCESE DE QUEBEC

Tenues en 1860-61-62.

Imprimerie de LEGER BROUSSEAU, Libraire.

PETIT RECUEIL DE CANTIQUES

A l'usage des missions, retraites, neuvaines et catéchismes.

LE SOUSSIGNE offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 Cantiques choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catéchismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté la METHODE DE PLAIN-CHANT.

Ce Recueil de Cantiques a été compilé et corrigé par le Révd. M. C. Marquis, et a reçu l'approbation, de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 14 mai 1866.

Marchandises Sèches

PRINTEMPS ET D'ETE.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité

Montminy Brunet

COIN DES RUES

DU PONT ET DES FOSSES, SAINT-ROCH.

MONTMINY et BRUNET appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui tous sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur :

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rabans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Etouffes à Robes tel que Alpaca brillant, uni et rayé, Moir, Poil-de-chèvre uni et caréauté, Châli de toutes espèces, Soie cordée noire, première qualité à 62. 54, Soie glacée noire de tous les prix, Etouffes à manteaux pour dames, Tweeds, Casimirs, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps, de lits, Serviettes, Bas de coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

—Aussi—

Quelques pièces de Drap de Paris croisé et cordé de la meilleure qualité pour soutanes.

Québec, 24 avril 1866—1535 12m.

A Vendre.

LES six dernières années du COURRIER DU CANADA, complètes.

S'adresser à

EPIPHANE LEFRANÇOIS,

13, Rue des commissaires,

St. Roch,

ou à LEGER BROUSSEAU,

Québec, 25 septembre 1865.

LES

ANCIENS CANADIENS

PAR

PHILIPPE AUBERT DE GASPE. DEUXIEME EDITION.

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de

LEGER BROUSSEAU,

N° 7, rue Buade Haute-Ville.

H. BLANCHET,

CHIRURGIEN.

N° 9, RUE DU PALAIS.

(Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.)

LE DR. BLANCHET prêter une attention particulière au traitement des maladies Chirurgicales.

Québec, 7 juin 1865—1269

HUILE

IODEE

DE J. PERSONNE

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi,

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODEE DE J. PERSONNE remplace avec avantage, dans la plupart des cas, l'Huile de Foie de Morue, qui est son équivalent et sa saveur procure aux malades, sans inconvénient de l'usage de ce poisson, et qui est toujours d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet qu'il n'y a pas de différence entre l'huile de Foie de Morue et l'huile de J. Personne, au contraire, identique dans sa composition, possède une action toujours certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son odeur et sa saveur diffèrent peu de celle de l'Huile d'Amandes douces, elle est facilement supportée par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été prescrite; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poulmon, dans quelques Maladies de la peau, comme le loup (darts rougeâtre), chez les personnes d'une constitution délicate ou adoucie par un long traitement.

La dose moyenne de l'Huile de J. Personne, dans les Hôpitaux, a été de 50 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à bouche), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir.

C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL.

L'HUILE de J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont inscrits les mots: Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui et par le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE.

P. S. Les flacons ayant contenu l'Huile, étant très-difficiles à nettoyer, ne seront pas repris, et on fera bien de les briser, afin que des personnes peu scrupuleuses ne puissent pas s'en servir pour tromper les malades, en leur livrant, sous le nom d'Huile de J. Personne, une huile inerte ou mal préparée.

L'auteur se réserve le droit de propriété et de traduction dans les Etats étrangers, conformément aux règlements conclus entre la France et ces Etats, pour la garantie de la propriété littéraire.—Toutes les formalités prescrites à cet effet ont été remplies.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, rue Buade, Haute-Ville.

CARTES A JOUER de tous les goûts, avec boîte ou sans boîtes.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

MAINTENANT

EN VENTE

A la Librairie de LEGER BROUSSEAU INSTRUCTIONS CHRETIENNES.

POUR LES

JEUNES GENS

UTILISABLES A TOUTES SORTES DE PERSONNES

MÊLÉS DE PLUSIEURS TRAITS D'HISTOIRES ET

D'EXEMPLES ÉDIFIANTS

PAR UN DOCTEUR EN THEOLOGIE

NOUVELLE EDITION

REVUE, CORRIGÉE ET APPROUVÉE.

APPROBATION.

Nous avons examiné avec grande attention le livre intitulé: "INSTRUCTIONS CHRETIENNES POUR LES JEUNES GENS," et nous l'avons trouvé excellent.

Nous souhaitons donc que ce livre ait sa place dans la bibliothèque de toutes les familles de ce diocèse; et nous croyons rendre un vrai service aux pères et mères de famille, en recommandant, comme nous le faisons ici, à se le procurer, pour l'instruction de leurs enfants, et pour leur propre éducation.

Donné à l'Archevêché de Québec, ce 21 Septembre 1863.

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq volumes par GORRES, et traduit de l'allemand, par M. CHARLES SAINT-FLOU, auteur des "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme," relié.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Dr L. J. A. SIMARD,

Médecin-Oculiste et Auriste,

Professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 18, RUE ST LOUIS.

Consultations à toutes heures. Cadres à vendre.

COUP-D'OEIL

SUR LE

CANADA ET LA COLONISATION.

On peut se procurer cette récente brochure de M. STANISLAS DRAPEAU, sur la Colonisation, à la librairie du sousigné, moyennant 125 cents par copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer.

LEGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 5 octobre 1864.

COURS DE TENUE DES LIVRES, en partie

double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant: 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels du commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

CONDITIONS

DU COURRIER DU CANADA

Prix de l'abonnement:

(Invariablement d'avance.)

CANADA	— Un an	\$4.00
	Six mois	2.00
	Trois mois	1.00
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	— Un an	\$6.00
NOUVELLE-BRUNSWICK	— Six mois	3.00
NOUVEAU-BRUNSWICK	— Trois mois	1.50
ANGLETERRE	— Un an	50 francs
FRANCE	— Un an	25
	Six mois	15
	Trois mois	10

Tarif des Annonces.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir:

Six lignes et au-dessous..... \$20 50.
Pour chaque insertion subséquente, 10 12.
Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 50 cent par ligne pour la première insertion, et de 25 cent pour les insertions subséquentes.

Reclamations — 20 cents la ligne.
Tout ce qui a rapport à la rédaction des lettres doit être adressé à M. E. RENAULT.

Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et réclamations, doivent être adressées à M. LEGER BROUSSEAU, propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (France)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE,

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère,

QUEBEC